

Document à retourner signé et accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire au :

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG

Terrasse Normandie - ZAC des Terrasses de la Sarre - CS 70150

57403 SARREBOURG CEDEX

N° vert : 0800 807 018

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

(Le prélèvement sera mis en place **pour vos prochaines factures**) :

Type de contrat : Service Redevance des ordures ménagères

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez votre **Communauté de Communes** à envoyer des instructions à votre banque pour débitez votre compte, et votre banque à débitez votre compte conformément aux instructions de la **Communauté de Communes**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU CLIENT

Nom, prénom :

Adresse : Pays :

Ville :

Code postal :

Code client :

DESIGNATION DU CREANCIER

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Identifiant : FR 12 ZZZ 461029

Adresse : 18 rue de Sarrebourg

Code postal : 57370

Ville : MITTELBRONN

Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud

Identifiant : FR 13 ZZZ 585074

Adresse : Terrasse Normandie – Terrasses de la Sarre

Code postal : 57403

Ville : SARREBOURG

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION DE LA BANQUE (BIC)

I B A N | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | (| | | |)

Nom de l'établissement bancaire :

DESIGNATION DU DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU CLIENT) :

Nom du débiteur :

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par ma Communauté de Communes. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec ma Communauté de Communes.

